

Le mélange de langues dans le discours d'enseignants marocains de français au Maroc, en dehors de la classe

Driss Rhaïb

Volume 24, numéro 2, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603118ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603118ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rhaïb, D. (1996). Le mélange de langues dans le discours d'enseignants marocains de français au Maroc, en dehors de la classe. *Revue québécoise de linguistique*, 24(2), 151–163. <https://doi.org/10.7202/603118ar>

Résumé de l'article

À travers cet article, nous nous sommes intéressés à une des conséquences directes des langues en contact, à savoir celle du mélange de langues : français-arabe chez des enseignants marocains du français au Maroc en dehors de la classe. À l'observation d'un corpus oral recueilli auprès d'un groupe d'enseignants de sexe masculin, nous nous sommes aperçus de la mixité des codes dans leurs discussions, une mixité qui se caractérise par le mélange de deux codes linguistiques totalement opposés. L'analyse que nous avons développée est orientée vers la composante lexicale à travers laquelle nous avons essayé de mettre à jour les facteurs susceptibles de provoquer le mélange des deux langues en contact. Cette analyse nous amène à conclure que même des enseignants — arabophones — de la langue française n'échappent pas aux mélanges de langues français-arabe.

LE MÉLANGE DE LANGUES DANS LE DISCOURS D'ENSEIGNANTS MAROCAINS DE FRANÇAIS AU MAROC, EN DEHORS DE LA CLASSE*

Driss Rhaïb
Université de Rennes II

1. Introduction

LA PRATIQUE DU FRANÇAIS en milieu scolaire au Maroc crée bon nombre de situations linguistiques complexes. Dans ce milieu scolaire, différentes langues sont enseignées, en particulier l'arabe littéraire et le français. Cette dernière occupe actuellement une place importante dans le système éducatif marocain, en ce sens qu'elle est enseignée en tant que première langue étrangère, mais également en tant que langue d'enseignement pour les matières scientifiques et techniques par exemple.

Le sujet que nous allons développer dans cet article a vu le jour à l'occasion d'une soirée de retrouvailles avec des anciens camarades marocains de classe devenus enseignants de français dans des établissements scolaires publics au Maroc, cf. Rhaïb (1994). Ils enseignent actuellement le français au premier cycle du secondaire. Ce cycle couvre les quatre années du secondaire dans le système scolaire marocain, l'équivalent de la sixième à la troisième dans le système scolaire français.

Avant de devenir enseignants de français, ces professeurs ont suivi un parcours scolaire identique caractérisé par son aspect d'enseignement bilingue français – arabe littéraire. La fin de leur scolarisation au Lycée a été marquée par l'obtention du baccalauréat de Lettres Modernes Bilingues. Leur objectif

* Nous tenons à remercier M. le Professeur G. Manessy pour sa lecture critique de cet article. Nos remerciements vont également aux lecteurs anonymes de la RQL, à qui la première version de cet article a été soumise et qui nous ont fait part de leurs remarques judicieuses.

étant de devenir enseignant de français, ils se sont alors présentés à l'examen d'entrée au Centre Pédagogique et Régional (C.P.R.), au Maroc. Après la réussite aux épreuves de sélection, nos futurs enseignants ont suivi des formations pédagogiques d'une durée de deux années dans les C.P.R. et une année de stage dans des collèges. Aux termes de ces trois années de formation, ils ont été affectés dans des collèges publics pour enseigner le français. Chaque enseignant dispense près de vingt-quatre heures de cours de français par semaine, réparties du lundi au samedi matin.

Pour les besoins de notre recherche, nous avons réalisé un corpus d'étude auprès de cinq professeurs de français, un corpus entièrement oral sous forme d'enregistrements de conversations réalisés en dehors de la classe. La moyenne d'âge de nos informateurs enseignants, tous de sexe masculin, est de trente quatre ans environ.

Lorsque nous avons procédé à l'examen de notre corpus d'étude, nous avons été frappé par la mixité des énoncés. Une des particularités des discours de nos informateurs enseignants est qu'ils ne sont pas produits, dans leur grande partie, en une seule langue, mais plutôt en deux langues différentes. Ils sont en fait le résultat de l'usage successif de deux codes linguistiques, à savoir l'arabe marocain et le français. Et c'est bien la combinaison de ces deux codes dans le discours de nos locuteurs enseignants que nous nous proposons d'analyser. À travers cet article, nous essayerons, dans un premier temps, de donner une définition de cette pratique langagière et, dans un second temps, de traiter des facteurs susceptibles de provoquer le mélange des deux langues.

2. «Interférences linguistiques», «alternances de codes» ou «mélanges de codes»: essai de définition

En voulant étudier le phénomène de l'usage simultané de deux codes linguistiques français–arabe marocain d'enseignants marocains de français au Maroc, en dehors de la classe, nous nous sommes confronté tout d'abord à un phénomène d'ordre terminologique.

Le passage d'une langue à une autre au sein d'une même conversation s'est vu attribuer bon nombre de désignations. Nous en avons retenu quelques-unes. Cadiot (1987) évoque les termes de "mélanges des langues", Hamers et Blanc (1983) parlent "d'alternance de codes", Mackey (1976) "d'interférence bilingue" et enfin Weinreich (1968) "d'interférences linguistiques".

La définition que donnent Hamers et Blanc en ce qui concerne le mélange de codes est assez significative:

[...] le locuteur de Lx, transfère des éléments ou règles de Ly, à quelque niveau linguistique que ce soit (phonologique, grammatical, lexical); ces éléments ne sont pas intégrés au système linguistique de Lx, sinon ils seraient considérés comme emprunts.

Hamers & Blanc (1983), p. 199

Et ils ajoutent que dans le mélange «il y a nécessairement une langue de base».

Ainsi, à travers leur ouvrage, le mélange de deux codes a été schématisé comme suit:

/Lx (LxLy)/Lx/(LxLy)/Lx etc.

Selon les mêmes auteurs Hamers et Blanc (1983, p. 199), le concept de mélange de codes désigne «une stratégie de communication» utilisée par des locuteurs bilingues entre eux. Cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux codes à l'intérieur d'une même interaction verbale.

Ainsi, dans un discours mélangé, l'alternance des langues est de rigueur et se trouve investie comme un mode scientifique de communication où les deux systèmes linguistiques subsistent dans un face à face permanent qui ne gêne en rien ceux qui les pratiquent.

Toutefois, le contact de langues n'implique pas seulement les langues elles-mêmes, il implique également les locuteurs, les sociétés où ces langues sont employées, ou encore les cultures dont elles sont le véhicule privilégié; d'où l'imbrication étroite entre les faits linguistiques et les faits para ou extra linguistiques. Le discours mélangé est une pratique langagière de sujets au moins bilingues avec des partenaires eux-mêmes bilingues comme c'est le cas pour nos locuteurs enseignants. Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition d'éléments linguistiques de deux langues à l'intérieur d'un même énoncé d'un discours, mais plutôt des conséquences de toute une histoire de contacts du français et de l'arabe marocain.

Ce contact linguistique a engendré, à des moments différents de son histoire, une pratique que nous qualifions de mélange de langues. Après l'observation de certaines productions langagières de nos enseignants, nous avons pu constater l'abondance des discours mixtes ou mélangés. Ces productions langagières nées du contact linguistique du français et de l'arabe marocain ont leurs causes et leurs motivations, que nous nous proposons de développer dans ce qui va suivre. Nous nous intéresserons en particulier aux sujets de discussion, au moindre effort et à la redondance.

3. Les facteurs susceptibles de provoquer le mélange des deux langues

Les facteurs qui régissent le discours mélangé sont déterminants. Nous pouvons évoquer les facteurs socioculturels et historiques. À ces facteurs s'ajoutent les facteurs linguistiques dans un sens moins "formel" que dans Hamers & Blanc (1983). Et c'est plus précisément ces facteurs que nous allons traiter dans cette partie, en tentant d'analyser les raisons qui provoquent le recours au mélange linguistique et de répondre à la question suivante: comment peut-on expliquer le recours des enseignants au mélange des deux codes langagiers?

En ce qui concerne notre étude, il serait banal de limiter les motivations du mélange des langues arabe marocaine et française au besoin de nommer des choses ou des situations nouvelles engendrées par les retombées du Protectorat français au Maroc. Nous supposons que les motivations sont beaucoup plus complexes. Chaque fois qu'un locuteur change de langue en plein milieu d'une conversation, ses motivations peuvent être multiples. Nous ne prétendons pas donner ici une typologie définitive et close des motivations du mélange des langues arabe marocaine et française, mais nous essayerons, dans la mesure du possible, de comprendre de quoi dépend le choix de telle ou telle langue. Ce choix est-il fonction des motivations internes ou externes des locuteurs? Existe-t-il un rapport direct entre qui dit quoi, où, avec qui et la langue utilisée pour le dire, cf. Fishman (1965)?

Après examen des productions langagières mélangées de nos informateurs enseignants, nous avons pu dégager quelques critères permettant d'expliquer le mélange des deux langues française et arabe marocaine.

3.1 *Clarté et précision des sujets de discussion*

Dans un même énoncé du discours, le mélange linguistique peut s'expliquer par la nécessité d'apporter à la fois plus de clarté et plus de précisions dans les discussions, en utilisant pour cela une autre langue que sa langue "maternelle". L'emploi du français au côté de l'arabe marocain est quasi systématique dès lors que les sujets abordés dans les échanges verbaux sont plus spécialisés et ce mixage s'effectue sans aucune appréhension de la part de nos locuteurs enseignants.

Pour illustrer nos propos, nous retranscrivons ci-dessous quelques énoncés mélangés:

- (1) *wa xayyī* – *c'est intéressant ce que tu fais*
 [eh bien – frère à moi – c'est intéressant ce que tu fais]
 Eh bien, c'est intéressant ce que tu fais, mon frère.

- (2) *qu'on voit des gens – kəbhāl hakka taydīru – les études sur les faits de société, le langage – rah əl – métier – dyalnā – langage ah*
 [qu'on voit des gens – comme – ça – ils feront – les études sur les faits de société, le langage – voilà lui – le – métier – de – nous – langage – ah]
 Qu'on voit des gens comme ça qui font des recherches sur les faits de société, le langage, c'est notre métier, le langage.
- (3) *kayən – des films, on a des films tous les dimanches soirs, des films en langue française*
 [il y a – des films, on a des films tous les dimanches soirs, des films en langue française]
 Il y a des films, on a des films tous les dimanches soirs, des films en langue française.
- (4) *– tous les programmes des chaînes françaises – f əl mağrib – on nous passe les programmes des chaînes françaises...*
 [tous les programmes des chaînes françaises – dans – le Maroc – on nous passe les programmes des chaînes françaises]
 Tous les programmes des chaînes françaises au Maroc, on nous passe les programmes des chaînes françaises.
- (5) *– kayən – les matières scientifiques en français*
 [il y a – les matières scientifiques en français]
 Il y a les matières scientifiques en français.
- (6) *– ah oui – f – la radio – kayən – des émissions qui sont diffusées en langue française*
 [ah oui – dans – la radio – il y a – des émissions qui sont diffusées en langue française]
 Ah oui, on a la radio qui diffuse des émissions en langue française.
- (7) *– wāqila – pour l'ancienne promotion – darūha – je pense oui*
 [peut-être – pour l'ancienne promotion – ils l'ont fait – je pense oui]
 Ils l'ont fait, peut-être, pour l'ancienne promotion, je pense oui.
- (8) *– bien sûr, mais de toute façon, le français a toujours été présent – f – əl mağrib – on a toujours connu le français*
 [bien sûr, mais de toute façon, le français a toujours été présent – dans – le Maroc – on a toujours connu le français]
 Bien sûr, mais de toute façon, le français a toujours été présent au Maroc, on a toujours connu le français.

(9) – *tu fumes toujours – 'a – εabdəlhaqq?*

[tu fumes toujours – oh – Abdelhaq]

Tu fumes toujours Abdelhaq?

(10) – *dīma – mais je pense m'arrêter bientôt, enfin, je vais essayer*

[toujours – mais je pense m'arrêter bientôt, enfin, je vais essayer]

Toujours, mais je pense m'arrêter bientôt, enfin, je vais essayer.

À première vue, ces énoncés sont introduits en français. Et si l'arabe marocain apparaît par l'emploi d'un seul ou de quelques mots arabes, nos locuteurs enseignants le font en certains points du discours, à la suite d'une hésitation dans l'échange verbal soit parce que leurs énoncés sont moins explicites, soit parce qu'ils cherchent à persuader et à convaincre davantage leurs interlocuteurs, pour revenir ensuite à la langue de départ – le français – afin de poursuivre l'échange verbal entamé auparavant.

Dans d'autres énoncés par contre, les deux langues en contact sont employées à égalité au sein d'un même énoncé, c'est le cas des exemples ci-dessous:

(11) – *əl – marché – fīh kullšī walakin ma εandnaš – les moyens il faut le dire, ah...*

[le – marché – dans lui – toute – chose – mais – ne – chez nous – pas – les moyens – il faut le dire, ah...]

Au marché, il y a tout mais nous n'avons pas les moyens, il faut le dire.

(12) – *xxū εandi had taqrīban – quinze jours, j'ai pris un billet l'aller et le retour*

[le frère – chez moi – ce – environ – quinze jours, j'ai pris un billet l'aller et le retour]

Mon frère, il y a environ quinze jours, j'ai pris un billet pour l'aller et le retour.

(13) – *je ne sais pas l'avis – dyalkum ntūma ma erat – moi personnellement je pense – zaεma*

[je ne sais pas l'avis – de – vous – vous – ne – j'ai su – moi personnellement je pense – déjà]

Je ne sais pas votre avis, je ne sais pas, personnellement je pense enfin...

Dans ces énoncés, la nécessité d'être plus clair et plus précis dans les échanges verbaux permet d'expliquer en partie le recours au discours mélangé arabe marocain et français. Et cette nécessité est due en fait à l'insécurité

linguistique de l'enseignant bilingue face à un sujet de discussion que l'on peut qualifier de spécialisé ou de "pointu". Ces locuteurs bilingues sont des enseignants de français et de ce fait ils se trouvent spécialisés dans leur matière. Une question se pose alors: pourquoi ne maintiennent-ils pas leurs échanges verbaux uniquement en langue française? Nous nous sommes posé cette question tout en la posant à nos amis enseignants. L'explication fut rapide et assez significative. Selon eux, le simple fait d'être avec des arabophones qui manient aussi bien les deux codes langagiers, français et arabe marocain, les conduit à ne pas s'imposer une conduite langagière bien définie, c'est-à-dire uniquement en français ou en arabe marocain. Il est évident que dans de semblables situations, le mélange des deux langues se trouve favorisé face à l'unilinguisme qui aura bien du mal à se maintenir chez ce groupe de locuteurs bilingues. Par contre, si nous avons à observer les pratiques linguistiques de nos locuteurs enseignants en milieu scolaire, avec leurs élèves, nous devrions trouver logiquement une autre pratique, à savoir celle du maintien de la langue française pendant les cours de français. Sauf que parfois, cette logique n'est pas respectée: il se produit des glissements des cours de français dans le mélange de langues français-arabe marocain. Nous avons à ce titre traité, lors d'un colloque international, des pratiques du français oral d'élèves marocains en situation de classe au Maroc, où nous avons pu constater un certain "va-et-vient" entre le français et l'arabe, cf. Rhaïb (1995).

3.2 Le moindre effort et le besoin communicatif

Un autre facteur qui favorise le mélange des langues arabe marocaine et française, est celui du «moindre effort», ou plus expressivement, comme le souligne Martinet (1980, p. 176), celui de l'«économie de la langue» des enseignants à communiquer dans une seule et même langue. Ces derniers ne veulent fournir aucun effort pour s'astreindre à l'utilisation unique de l'une ou de l'autre langue, ils prennent de chaque langue ce qui leur semble le plus accessible pour communiquer. En effet, dans certains énoncés, nos locuteurs enseignants ont tendance à employer, dans leur dialecte marocain, des termes ou des locutions du vocabulaire de la langue française. Ce procédé est souvent considéré, par nos locuteurs enseignants, comme une solution de facilité. Cette facilité consiste dans le fait d'utiliser des dénominations toutes faites dans la langue française plutôt que de chercher l'équivalent dans leur propre langue, l'arabe marocain. Nous avons retenu quelques exemples formulés par nos locuteurs enseignants:

- (14) – *surtout – 'a s̄ahbi*
 [surtout – oh – ami – moi]
 Surtout, mon ami.
- (15) – *j'espère – n̄ m̄šiw šwīya nb̄adlu*
 [j'espère – nous irons – un peu – nous changerons]
 J'espère que nous y irons pour changer un peu.
- (16) – *kūll waḥəd xda – le chemin – dyāl*
 [chaque – un – a pris – le chemin – à lui]
 Chacun a pris son propre chemin.
- (17) – *ma kayən š̄ b̄azzāf dyāl – les loisirs*
 [ne – il y a – pas – beaucoup – de – les loisirs]
 Il n'y a pas beaucoup de loisirs.

Ainsi, la langue française n'intervient qu'en termes d'expansion, pour Martinet (1980, p. 128): «l'expansion: tout ce qui n'est pas indispensable». Avec ces expansions, le sens de l'énoncé ne s'en trouve pas du tout altéré. À l'inverse, nous trouvons également des énoncés en français et des expansions en arabe marocain, c'est le cas des exemples suivants:

- (18) – *b̄aṣṣaḥ – on n'a pas, ah, on n'a pas l'habitude – f̄ əl maḡrib*
 [c'est vrai – on n'a pas, ah, on n'a pas l'habitude – dans – le Maroc]
 C'est vrai, on n'a pas l'habitude de voir ça au Maroc.
- (19) – *'u – c'est, c'est un signe de modernité que de parler... que – əl waḥəd – parle, parle le français*
 [et – c'est, c'est un signe de modernité que de parler... que – un – parle, parle le français]
 Et c'est un signe de modernité qu'une personne parle le français.

Pour revenir aux expansions françaises, celles-ci ne sont pas rares et plusieurs d'entre elles reviennent fréquemment dans les conversations comme par exemple: *j'espère, je pense*, etc. Ce sont des concepts tout à fait usuels, couramment employés dans le discours mélangé de nos locuteurs enseignants bilingues, que ce soit en dehors du milieu scolaire ou pendant les cours de français qu'ils dispensent.

Mais, l'interpénétration du français dans le système arabe marocain ne se limite pas seulement aux termes techniques de la langue, elle concerne aussi certaines locutions adverbiales françaises telles que: *de toute façon, surtout*,

pourtant, spécialement, justement, quand même, en effet, après tout, exactement, tout à fait, vraiment, etc. Et, bien que ces locutions aient leur équivalent dans l'arabe marocain, nos locuteurs n'hésitent pas à les utiliser.

Pour illustrer nos propos, nous avons retenu quelques exemples:

(20) – *c'est normal de toute façon* – *əl mağrib hnaya ma εandək ma təh...*
 [c'est normal de toute façon – le Maroc – ici – ne – chez toi – ne – tu...]
 C'est normal de toute façon, ici au Maroc, tu n'as rien à...

(21) – *īwa ḥətta ḥna kadalik šḥal hadi* – ***pourtant*** – *kanət eziza əliya lkūra*
 [eh bien – jusqu'à – nous – aussi – combien – celle-ci – pourtant – elle
 était – considérée – sur moi – le – ballon]
 Eh bien, nous aussi, ça fait longtemps, pourtant, ça me plaisait bien.

(22) – *Oui, justement oui.*

(23) – *'ah gūlli žiti* – ***spécialement*** – *əl xədma*
 [ah oui – dis-moi – tu es venu – spécialement – le travail]
 Eh, dis-moi, tu es venu spécialement pour ton travail.

(24) – *ḡa ykūn* – *le choix quand même*
 [allant – il sera – le choix quand même]
 Il y aura le choix quand même.

À notre avis, le recours à ces locutions adverbiales françaises est dû, tout simplement, à la facilité de trouver plus rapidement ces expressions en français qu'en arabe marocain. Le recours aux termes français semble en effet plus facile à produire que le recours aux termes de l'arabe marocain. Ceci s'explique aussi par une certaine insécurité linguistique de nos locuteurs face à d'autres bilingues. Nous tenons à rappeler que les critères ou plutôt les phénomènes que nous venons de passer en revue sont influencés sinon déterminés essentiellement par des facteurs extra-linguistiques ou sociaux.

Un autre mobile peut être déterminant quant au recours au mélange linguistique de l'arabe marocain et du français, c'est celui de l'analogie. En effet, selon un enseignant, on n'hésite pas à mélanger les deux codes lorsqu'on «sent», qu'à un certain point de la chaîne parlée, on peut utiliser l'arabe marocain et/ou le français. Ceci présuppose que deux structures peuvent être strictement analogues même si, à l'origine, elles appartiennent à deux langues différentes et favorisent par là même le discours mélangé. L'analogie indique les limites à l'intérieur desquelles le mélange linguistique peut se produire ou ne pas se produire. En effet, d'un point de vue lexical, tout se passe comme si le mélange

des deux langues en présence procédait à une série de substitutions des unités lexicales préexistantes dans chacun des codes mis en jeu et qui sont considérées à tort ou à raison comme interchangeables.

Après avoir exposé certaines motivations qui provoquent à notre avis le recours au mélange arabe marocain–français, nous pouvons nous interroger si ce dernier ne serait pas le résultat de l'incapacité ou de la difficulté qu'éprouvent nos locuteurs bilingues à communiquer dans une seule et même langue lorsqu'ils se trouvent hors milieu scolaire. De même, peut-on qualifier le recours de nos enseignants au mélange des deux langues en présence dans leurs conversations comme un moyen de compensation de cette même difficulté à communiquer dans l'une ou l'autre langue? Certainement pas. Nous sommes convaincu que le mélange linguistique produit par nos locuteurs enseignants n'est rien d'autre que le produit naturel d'une situation de bilinguisme. Bien souvent, l'emploi de termes ou d'énoncés français dans les conversations de nos locuteurs n'est pas indispensable. Aussi, l'idée d'une quelconque difficulté linguistique de nos locuteurs à communiquer dans une seule et même langue, qui favoriserait le mélange des langues arabe marocaine et française, serait sans fondement. Le mélange linguistique est et sera toujours présent chez nos locuteurs de par leurs formations antérieures dans les deux langues et de par la fonction qu'ils exercent actuellement en tant qu'enseignants marocains de la langue française au Maroc.

Pour nous, le mélange de langues reflète au contraire une compétence dans les deux langues plutôt qu'un déficit linguistique. Ceci dit, nous ne soutenons pas non plus l'idée selon laquelle nos locuteurs seraient capables de tenir une discussion uniquement en français standard en face d'un interlocuteur marocain bilingue, sachant que ce dernier manierait aussi bien l'arabe marocain que le français. Le mélange des deux langues sera plus facile à pratiquer. Par contre, face à un interlocuteur unilingue français, nos locuteurs seraient tout à fait capables de s'exprimer dans un français standard. D'après Hamers et Blanc:

Dans toute interaction interpersonnelle, il faut qu'un des locuteurs fasse un choix de code initial. D'abord, il faut que le locuteur possède un répertoire qui lui permette de faire une sélection. Ensuite, ce choix est influencé par la perception que le locuteur a de son interlocuteur, de la compétence de celui-ci ainsi que de l'ensemble de la situation de communication...

Hamers & Blanc (1983), p. 194

3.3. La redondance

Les nécessités pratiques de la communication exigent de la forme linguistique qu'elle soit constamment et sur tous les plans largement redondante.

Martinet (1980), p. 180

Pottier nous fournit une autre définition de la redondance:

la redondance désigne une quantité d'information plus grande que ne le nécessite la stricte transmission du message [...] la redondance semble être une caractéristique spécifique de tout code.

Pottier (1973), p. 437

Nous avons pu constater, dans les conversations de nos locuteurs enseignants, l'importance des expressions qui n'apportent, par elles-mêmes, aucune information sémantique supplémentaire puisque l'information a déjà été transmise au préalable soit en arabe marocain, soit en français. Ce constat de redondance est bien réel dans les exemples suivants:

(25) – *lla wālu 'a xūya – non*

[non – rien – oh – frère – moi – non]

Non, mon ami, rien.

(26) – *ləyyām 'a xūya katəddūz ka təddūz fī sae – ça passe vite, ah*

[les jours – oh – frère – moi – elle – passe – vite – ça passe vite]

Le temps, mon frère, ça passe, ça passe si vite.

(27) – *Ça ne se faisait pas avant, ah – lla wālu?*

[ça ne se faisait pas avant, ah – non – rien ?]

Ça ne se faisait pas avant, ah. Non, rien ?

(28) – *kayən ttalamīd lli ka y haḍru bil faranṣiya barra ta y haḍru – en langue française – barrā*

[il y a – les élèves – qui – ils parleront – avec – français – dehors – ils parlent – en langue française – dehors]

On a des élèves qui parlent le français en dehors des classes, ils parlent en langue française.

(29) – *il y a le cinéma – kayən – théâtre*

[il y a le cinéma – il y a – théâtre]

Il y a le cinéma, il y a le théâtre.

(30) –*twa* – **la routine** – 'u *sāfi*... *dāyman bhāl bhāl*

[eh bien – la routine – et – pure – ... – toujours – comme – comme]

Eh bien, la routine et c'est tout... toujours la même chose.

À travers ces différents énoncés, nous pouvons relever que le désir de redondance chez nos locuteurs enseignants n'est pas dû au fait qu'ils ont rencontré ou appris de nouveaux concepts en français, mais plutôt qu'il est «indispensable à l'exercice du langage», cf. Martinet (1980, p. 180).

Cette attitude et surtout cette nécessité fondamentale à vouloir maintenir la redondance dans les échanges verbaux expliquent bien l'attachement de nos locuteurs à la langue française et l'influence que cette dernière continue d'exercer sur eux par le simple fait notamment qu'ils l'enseignent aux petits collégiens marocains d'un âge variant entre 12 et 16 ans. En réalité, la redondance dans leurs productions langagières devient un moyen de consolider et de préciser leurs idées et leurs pensées. Ici, la redondance, sur le plan sémantique, a une fonction expressive à la fois d'affirmation et d'insistance.

Toutefois, il est à noter que ce phénomène sociolinguistique est très important dans le discours mélangé, car ces bilingues ne réagiront pas de la même façon avec des unilingues arabophones. Certes, il pourra y avoir redondance, mais celle-ci sera de moindre importance par rapport à celle qui interviendra dans le discours mélangé.

4. Conclusion

Ainsi, nous constatons que nos enseignants bilingues, en dehors de leur lieu de travail, le collège, disposent d'un répertoire linguistique assez considérable et très diversifié qui leur permet, dans certains cas, d'introduire beaucoup plus aisément la langue française dans leurs échanges verbaux plutôt que d'employer uniquement l'arabe marocain. Ceci leur permet d'apporter à la fois plus de clarté et plus de précisions aux sujets de la conversation. Mais, ils font également appel à la langue française dans un souci du «moindre effort» linguistique, préférant bien souvent aux locutions en arabe marocain celles en français. Et enfin, le recours à la redondance, qu'ils pratiquent bien souvent, s'explique également par le besoin d'être plus précis et plus clair dans le message qu'ils souhaitent faire passer.

Références

- CADIOT, P. (1987) «Les mélanges de langues», in G. Vermes & J. Boutet (réd), *France, pays multilingue*, tome 2, Paris, Édition l'Harmattan, p. 50-61.
- FISHMAN, J.-A. (1965) «Who speaks what language to whom and when», *La linguistique*, n° 2, Paris, Édition P.U.F., p. 67-86.
- HAMERS, J.-F. & M. BLANC (1983) *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Édition Mardaga.
- MACKEY, W. (réd.) (1972) *Bibliographie internationale sur le bilinguisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- MACKEY, W. (1976) *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Édition Klincksieck.
- MANESSY, G. & P. WALD (1979) *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Études sociolinguistiques, Paris, Édition l'Harmattan.
- MANESSY, G. & P. WALD (1984) *Le français en Afrique Noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, Édition l'Harmattan.
- MARTINET, A. (1975) *Évolution des langues et reconstruction*, Paris, Édition P.U.F.
- MARTINET, A. (1980) *Éléments de linguistique générale*, Paris, Édition Armand Colin.
- MARTINET, A. (1981) «Bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits», *La Linguistique*, vol 18, n° 2, Paris, Édition P.U.F., p. 5-16.
- RHAÏB, D. (1994) *Le discours bilingue des enseignants marocains du français à Kénitra: approche linguistique et sociolinguistique*, Doctorat en sciences du langage, Université de Rennes II, Haute Bretagne.
- RHAÏB, D. (1995) «Un certain français de l'élève marocain scolarisé sous le système bilingue français-arabe au Maroc», communication au Colloque international: *Regards sur la francophonie*, 6, 7 et 8 avril 1995, Rennes, France.
- POTTIER, B. (1973) *Le langage*, Paris, Édition du Centre d'Étude et de la Promotion de la Lecture.
- WEINREICH, U. (1968) «Unilinguisme et Multilinguisme», *Le langage*, Encyclopédie de la pléiade, Paris, Édition Gallimard, p. 647-683.